LEVIERS POUR LA DIVERSIFICATION DES CULTURES : SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'INRA POUR LES MINISTÈRES EN CHARGE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉCOLOGIE.

par Jean-Marc **Meynard**[1]

La diversification des cultures est souvent présentée comme un moyen d'accroître la durabilité des systèmes de production agricoles. Bien raisonnée, elle favorise en effet une réduction de l'usage d'intrants extérieurs à l'exploitation – pesticides, engrais, eau – et des nuisances environnementales associées à leur utilisation excessive. Cependant, malgré son intérêt pour les systèmes de production en termes de durabilité écologique mais aussi économique (répartition des risques), et son inscription dans divers plans et dispositifs incitatifs, la diversification des cultures progresse peu. Les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement ont donc commandé à l'INRA une étude visant à identifier les freins à la diversification des cultures en France et les leviers mobilisables, par les pouvoirs publics notamment, pour la favoriser. L'hypothèse de travail est que ces freins relèvent du fonctionnement global du système agro-industriel, et de la capacité de développement de filières valorisant les cultures de diversification. L'étude a examiné douze cas représentatifs de la diversité des filières et notamment de leurs modes d'organisation, qui déterminent la coordination et l'engagement des acteurs économiques impliqués dans le développement d'une culture de diversification.

Sur la base de ces cas, l'étude conclut que tout chemin vers la diversification repose nécessairement sur la mobilisation simultanée et organisée de nombreux acteurs. Pour impulser ou faciliter cette mobilisation, l'action publique doit être raisonnée de manière systémique, et combiner différentes mesures complémentaires visant à infléchir les stratégies de différents acteurs et les coordinations entre eux. Compte tenu des nombreuses interdépendances et sources de verrouillages que souligne l'étude, les séduisantes simplifications du type « un problème, une solution » ou « un objectif de politique publique, un instrument » n'ont plus cours. En nous appuyant sur la théorie des transitions sociotechniques (Geels, 2002), nous proposons de mobiliser simultanément et de manière coordonnée deux grandes catégories de leviers :

- soutenir le développement de filières pour des cultures aujourd'hui mineures, en favorisant l'innovation (génétique, agronomique, technologique) et la coordination des acteurs. Ces filières seront des lieux de réalisation des processus d'apprentissage et de construction de nouveaux réseaux économiques ;
- inciter le régime sociotechnique standard à évoluer, à ouvrir des fenêtres d'opportunité, à la faveur desquelles certaines filières de diversification pourront se développer et dépasser le statut de niche, voire s'hybrider avec le régime standard en contribuant ainsi à son évolution.

[1] Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur de Recherche hors Classe à l'INRA – Département Sciences pour l'Action et le Développement, Campus de Grignon, 78850 Thiverval-Grignon.